

**MG International**

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2010

**MG INTERNATIONAL**

ZI Athélia II – 34, Avenue des Tamaris - 13704 La Ciotat Cedex

**Bilans**

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

MONIQUE MILLOT PERNIN  
120, avenue Gambetta  
75020 Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit  
408, avenue du Prado  
B.P. 116  
13267 Marseille Cedex 08  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

Exercice clos le 31 décembre 2010

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MG International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe 2 « Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels » expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des actifs incorporels immobilisés. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations données dans les notes de l'annexe, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation disponible, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Marseille, le 23 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Monique MILLOT PERNIN



ERNST & YOUNG Audit



Jérôme Magnan

## Sommaire

<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan passif</i>	4
<i>Compte de résultat</i>	5
<i>I. Faits majeurs de l'exercice</i>	6
<i>II. Evènements post-clôture</i>	6
<i>III. Principes, règles et méthodes comptables</i>	7
<i>IV. Informations détaillées Actif – Passif</i>	11
<i>V. Filiales et Participations</i>	20
<i>VI. Complément d'informations</i>	22

**Bilan Actif**

**BILAN ACTIF**

En €.		31/12/2010			31/12/2009
		Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
	<b>Note 1</b>				
Frais d'établissement		229 056	229 056	0	5 333
Fonds Commercial		19 787 001	11 153 915	8 633 086	8 633 086
Autres immob. Incorp., avances et acptes		2 762 073	2 296 775	465 298	396 535
<b>Immobilisations corporelles</b>					
	<b>Note 2</b>				
Terrains				0	0
Constructions		170 890	36 264	134 626	92 224
Installations tech., matériels, outillage		902 254	721 744	180 510	152 417
Autres immob. corporelles		610 481	517 580	92 902	38 736
Immos en cours				0	91 202
<b>Immobilisations financières</b>					
	<b>Note 3</b>				
Participations et créances rattachées		8 156 351	238 141	7 918 210	7 886 978
Autres immobilisations financières		252 794		252 794	778 704
<b>Total</b>		<b>32 870 901</b>	<b>15 193 475</b>	<b>17 677 427</b>	<b>18 075 215</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Stocks</b>					
	<b>Note 4</b>				
Matières 1ères, approvisionnements		843 870	62 565	781 305	856 769
En-cours de production				0	0
Produits finis et marchandises		381 934		381 934	272 744
<b>Créances</b>					
	<b>Note 5</b>				
Avances et acomptes versés		1 076		1 076	44 861
Clients et comptes rattachés		3 254 618	1 844 849	1 409 769	1 520 060
Personnel		13 333		13 333	9 324
Créances fiscales		358 316		358 316	197 923
Autres créances		1 286 294	970 171	316 123	697 727
<b>Autres</b>					
VMP		0		0	886
Disponibilités		493 350		493 350	2 585 130
<b>Total</b>		<b>6 632 791</b>	<b>2 877 585</b>	<b>3 755 206</b>	<b>6 185 424</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
	<b>Note 11</b>				
Charges constatées d'avance		76 589		76 589	27 500
Ecarts de conversion actif		0		0	0
<b>Total</b>		<b>76 589</b>	<b>0</b>	<b>76 589</b>	<b>27 500</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>39 580 281</b>	<b>18 071 060</b>	<b>21 509 222</b>	<b>24 288 139</b>

Bilan passif

**BILAN PASSIF**

En €.		31/12/2010	31/12/2009
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	<b>Note 6</b>		
Capital social		344 004	344 004
Primes d'émission, de fusion, d'apport		13 484 329	13 484 329
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		24 580	24 580
Réserves réglementées			
Autres réserves		270 144	13 584 264
Report à nouveau		-1 484 226	-13 314 120
Résultat de l'exercice		-1 220 752	-1 484 226
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées		185 560	135 332
<b>Total</b>		<b>11 603 639</b>	<b>12 774 163</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	<b>Note 9</b>	629 754	730 854
<b>Total</b>		<b>629 754</b>	<b>730 854</b>
<b>PROVISIONS</b>			
	<b>Note 7</b>		
Provisions pour risques		394 926	460 600
Provisions pour charges		45 187	16 187
<b>Total</b>		<b>440 113</b>	<b>476 787</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts	<b>Note 8</b>	6 233 443	6 201 325
Découverts, concours bancaires courants		700	1 638
Associés et dettes financières diverses	<b>Note 9</b>	597 870	1 746 825
Avances et acomptes reçus s/ commandes	<b>Note 9</b>	13 447	22 288
Dettes fournisseurs	<b>Note 9</b>	1 094 166	700 689
Dettes sociales	<b>Note 9</b>	436 060	434 477
Dettes fiscales	<b>Note 9</b>	75 753	135 582
Autres dettes	<b>Note 9</b>	183 853	642 199
<b>Total</b>		<b>8 635 292</b>	<b>9 885 024</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
	<b>Note 11</b>		
Produits constatés d'avance		199 136	420 694
Ecart de conversion passif		1 288	618
<b>Total</b>		<b>200 425</b>	<b>421 312</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>21 509 222</b>	<b>24 288 139</b>

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

En €.		2010	% CA	2009	% CA	Variation	
						Euros	%
<b>PRODUITS</b>							
	Vente de marchandises	6 881 069		4 805 980		2 075 090	
	Prestation de services	1 151 394		1 007 496		143 898	
	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 032 463</b>	<b>100%</b>	<b>5 813 475</b>	<b>100%</b>	<b>2 218 988</b>	<b>38%</b>
	Production stockée	-33 918		60 729		-94 647	
	Subventions d'exploitation					0	
	Reprise de provisions	737 132		2 365 753		-1 628 621	
	Autres produits	90 341		25 026		65 315	
	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>8 826 018</b>	<b>110%</b>	<b>8 264 983</b>	<b>142%</b>	<b>561 035</b>	<b>7%</b>
<b>CONSOMMATIONS</b>							
	Achats de marchandises	1 182 533		162 713		1 019 820	
	Achats de matières 1ères et autres appros.	2 124 238		1 145 648		978 590	
	Variation de stock (mat. et march.)	507 344		877 681		-370 338	
	<b>Achats et variations de stocks</b>	<b>3 814 114</b>	<b>47%</b>	<b>2 186 042</b>	<b>38%</b>	<b>1 628 072</b>	<b>74%</b>
<b>CHARGES</b>							
	Autres achats et charges externes	3 134 806		2 607 902		526 904	
	Impôts et taxes	53 514		138 788		-85 275	
	Salaires et traitements	1 850 032		1 411 652		438 380	
	Charges sociales	771 804		641 825		129 979	
	Dot. aux amortissements et provisions	330 960		897 831		-566 871	
	Autres charges	1 751		1 594 097		-1 592 346	
	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>6 142 866</b>	<b>76%</b>	<b>7 292 095</b>	<b>125%</b>	<b>-1 149 229</b>	<b>-16%</b>
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 130 962</b>	<b>-14%</b>	<b>-1 213 154</b>	<b>-21%</b>	<b>82 192</b>	<b>7%</b>
	Produits financiers	109 112		760 042		-650 930	
	Charges financières	254 429		1 496 897		-1 242 468	
	<b>Résultat financier</b>	<b>-145 316</b>	<b>-2%</b>	<b>-736 855</b>	<b>-13%</b>	<b>591 538</b>	<b>-80%</b>
	<b>Résultat courant</b>	<b>-1 276 279</b>	<b>-16%</b>	<b>-1 950 009</b>	<b>-34%</b>	<b>673 730</b>	<b>35%</b>
	Produits exceptionnels	49 074		624 444		-575 370	
	Charges exceptionnelles	159 109		230 933		-71 824	
	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-110 035</b>	<b>-1%</b>	<b>393 511</b>	<b>7%</b>	<b>-503 546</b>	<b>ns</b>
	Participation des salariés	0		0		0	
	Impôt sur les bénéfices	-165 562		-72 272		-93 290	
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1 220 752</b>	<b>-15%</b>	<b>-1 484 226</b>	<b>-26%</b>	<b>263 474</b>	<b>18%</b>

## I. Faits majeurs de l'exercice

### *Poursuite de l'intégration au groupe Maytronics :*

Après deux années consacrées à la restructuration juridique des activités de MG International, l'exercice 2010 a permis l'intégration opérationnelle des activités de MG International au sein du groupe Maytronics.

Cette intégration s'est essentiellement caractérisée par :

- La mise en place de synergies entre l'équipe commerciale française et la direction commerciale du groupe
- L'utilisation de la marque ombrelle « Maytronics » sur l'ensemble des lignes de produits « piscine privée » et plus généralement l'intégration de la stratégie marketing locale à la stratégie du groupe
- La participation commune au salon professionnel de Lyon
- L'intégration de l'ERP utilisé par l'ensemble des sociétés du groupe

### *Regroupement de l'activité piscine privée sur un site unique :*

Consécutivement aux fusions par voie de transmission universelle de patrimoine des filiales Nexatis (gamme Aqualarm) et Aqualife (couvertures) intervenues au cours de l'exercice 2009, l'ensemble des activités « piscine privée » a été regroupé sur un même site sis 34, Avenue des Tamaris, 13704 La Ciotat Cedex où se situe désormais le siège administratif de MG International.

Ce regroupement a permis la rationalisation de l'outil de production et l'installation dans des locaux pouvant supporter la croissance attendue des activités.

### *Opération en capital relative à la filiale Adamant :*

La filiale Adamant poursuit le développement de la technologie de traitement des eaux par électrolyse au diamant synthétique.

Dans ce cadre le compte courant détenu sur cette filiale consécutif aux avances de trésorerie accordées par MG International pour un montant de 1.483 k€ a été cédé le 2 août 2010 à Maytronics Ltd en réduction du compte courant détenu par cette dernière sur MG International.

Consécutivement à cette cession une augmentation de capital souscrite par Maytronics Ltd a été réalisée par la société Adamant.

Cette augmentation de capital a eu pour effet de diluer la participation de MG International au capital d'Adamant ramenant celle-ci de 51,5% à 38,8%.

## II. Evènements post-clôture

Néant

### III. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle à partir des hypothèses suivantes:

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables),
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels la méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'enregistrement des actifs ou passifs en devises est effectué au cours du jour de la pièce comptable. A la clôture, un écart de change est constaté le cas échéant.

#### 1. Immobilisations incorporelles

Les brevets et modèles déposés pour les alarmes de piscine sont la propriété de la SA MG International. Pour la vidéosurveillance des piscines publiques, les brevets Poséidon sont devenus la propriété de MG International suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de Vision IQ, en date du 27 décembre 2006. Les marques et noms de domaine font l'objet de protection nationale et internationale. Les brevets quant à eux font l'objet d'extensions internationales.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| • Frais d'établissement           | 3 ans à 5 ans                            |
| • Coûts de développement          | 3 ans                                    |
| • Concessions, brevets, licences, | 1 à 5 ans (logiciel 1 an, brevets 5 ans) |

#### 2. Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels

Dans le cadre de ses tests de perte de valeur, la société a actualisé le calcul de la valeur d'utilité au 31 décembre 2010 de ses actifs incorporels (fonds de commerce et marques), selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie budgétés. Les hypothèses clés qui ont été prises en compte sont relatives aux volumes de ventes attendus sur les 5 prochaines années, et le niveau d'investissement corrélé du Groupe sur la même période. Le taux d'actualisation retenu est de 12,5% (coût moyen pondéré du capital), et celui de la croissance à long terme de 1,5 %.

A chaque clôture, la société réalise les calculs de vérification de la valeur recouvrable de ses incorporels sur la base d'une actualisation de son plan de développement à moyen terme.

Aucune perte de valeur n'a été constatée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

### 3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilité prévue. Toute dépréciation supplémentaire pratiquée est enregistrée en amortissement dérogatoire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

• Installations techniques, matériel et outillage	5 ou 9 ans
• Construction sur sol d'autrui	10 ans
• Matériels industriels	5 ans
• Aménagements et installations	5 à 10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans

### 4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, additionnées, éventuellement, des frais d'acquisition. Elles comprennent en particulier :

- Les titres de participation, regroupant les titres des sociétés dans lesquelles MG International S.A. détient une part substantielle de capital.
- Les autres titres immobilisés correspondant à des titres Adamant détenus en vue de réattribution aux managers.
- Les autres immobilisations financières composées des dépôts de garantie versés par la société (dépôts et cautions).
- Les prêts et autres immobilisations financières, correspondant aux prêts accordés par contrat aux filiales.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de l'actif réel des filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

### 5. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis correspondent aux produits qui ont atteint un stade d'achèvement définitif dans le cycle de production. Les biens produits sont évalués à leur coût de production qui comprend les coûts directement engagés pour la production ainsi que les frais indirects de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

### 6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

## **7. Provisions sur créances douteuses et clients douteux**

Les provisions pour créances douteuses et les clients douteux sont déterminés selon la méthodologie suivante :

- Les provisions sont calculées selon le retard du paiement du client : 30% si le retard est supérieur à 6 mois et inférieur à 1 an, 75% au-delà. La provision sera de 100% pour une liquidation, de 80% pour un redressement judiciaire. Les procédures contentieuses sont analysées au cas par cas.
- Lorsqu'un client dépasse une échéance de règlement de plus de huit jours, le dossier client est pris en charge par le service relance. Passé un délai de 90 jours le dossier est versé au contentieux et mis en compte « créances douteuses ».
- La société a par ailleurs recours à un assureur crédit dans le cadre de sa procédure de recouvrement.

## **8. Créance sur l'Etat, Impôt sur les sociétés**

La SA MG International n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2010. Un crédit d'impôt recherche figure au bilan au titre de l'exercice 2010.

## **9. Autres créances**

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants détenus sur les filiales de MG International.

En relation avec l'approche retenue sur la valorisation des titres de participations, une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de la situation économique des filiales.

## **10. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Le principe comptable suivi pour l'évaluation des VMP est la méthode FIFO.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au prix d'acquisition.

## **11. Ecart de conversion**

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du taux de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente ; au passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

## **12. Provisions réglementées**

Dans le cadre des prises de participation dans les sociétés Aqualife, Adamant Technologies et Nexatis une partie des frais d'acquisition a été incorporée au coût d'entrée des titres. Ces frais sont amortis selon la méthode dérogatoire et ont fait l'objet de provisions réglementées.

## **13. Avances conditionnées**

Les avances conditionnées regroupent des aides Anvar et Coface attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

#### **14. Provisions pour risques et charges**

Elles sont destinées à couvrir des engagements nés avant la clôture de l'exercice, dont aucune contrepartie n'est attendue et qui génère des sorties probables de ressources.

Provision pour garantie : les durées de garantie sont respectivement de deux ans sur les gammes de produits « piscine privée » et d'un an sur les systèmes de vidéosurveillance pour piscine publiques (système Poséidon).

#### **15. Dette financière**

En date du 2 janvier 2009, la dette senior souscrite au 31 mars 2007 pour une durée de 5 ans et un montant initial de 9 millions d'euros a fait l'objet d'un remboursement de 600 k€ par les fondateurs suite à un abandon de créances.

Le solde de la dette a été racheté par Maytronics Ltd. Au 31 décembre 2010, le montant du par MG International à Maytronics Ltd au titre de cette dette s'élève à 6.150 k€ en principal et à 79 k€ au titre des intérêts courus.

#### **16. Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

En l'espèce, ils sont reconnus dans le cadre des contrats d'installation du système Poséidon à l'export et de la facturation « terme à échoir » des contrats de maintenance annuels ou pluriannuels.

## IV. Informations détaillées Actif – Passif

### Note 1 – Immobilisations incorporelles

En k€	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
<i>Immobilisations incorporelles</i>		2010	2010	
Frais d'établissement	229			229
Fonds commercial	19 787			19 787
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 676	86		2 762
Avances Immo. Incorporelles	0			0
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>22 692</b>	<b>86</b>	<b>0</b>	<b>22 778</b>
Frais d'établissement	-224	-5		-229
Fonds commercial	-11 154			-11 154
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-2 279	-17		-2 297
<b>Amortissements/Dépréciations</b>	<b>-13 657</b>	<b>-23</b>	<b>0</b>	<b>-13 680</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>9 035</b>	<b>63</b>	<b>0</b>	<b>9 099</b>

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées comme suit :

#### Fonds commercial / Mali technique 19.787 k€ :

Fonds de commerce Vision IQ (18.011 k€), correspondant aux activités de vidéosurveillance assistée par ordinateur des piscines publiques (produit Poséidon), dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé sur l'exercice 2006, composé de deux sous-jacents :

- d'une part un incorporel, représentatif d'une part de marché et de revenus futurs, pour une valeur initiale de 12,0 M€ et pour lequel une dépréciation complémentaire de 7,2 M€ a été comptabilisée au 31 décembre 2008,
- d'autre part la prise en compte partielle de la perte fiscale de VIQ, pour une valeur initiale de 6,0 M€, et dépréciée de 4,0 M€ sur l'exercice 2006 compte tenu de l'utilisation du report déficitaire.

Fond de commerce Nexatis (751 k€), correspondant à la commercialisation des produits de la marque Aqualarm, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé au cours de l'exercice 2009.

Fond de commerce Aqualife (1.025 k€), correspondant à l'activité de commercialisation de couvertures de piscine, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé à la fin de l'exercice 2009.

#### Autres immobilisations incorporelles 2.762 k€ :

Les immobilisations incorporelles issues de Poséidon constituées par des frais de conception de logiciels et par des logiciels acquis pour un montant brut de 1.995 k€ sont totalement amorties.

La marque « AQUASENSOR » (acquise en avril 2005) valorisée initialement à 547 k€ est dépréciée à hauteur de 155 k€ au 31 décembre 2010.

Les frais de dépôts des marques et brevets ainsi que les licences d'exploitation informatique ont été inscrits à l'actif pour un montant de 195 k€ en valeur brute et sont amortis sur cinq ans.

## Note 2 – Immobilisations corporelles

En k€	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
<i>Immobilisations corporelles</i>		2010	2010	
Constructions	176	123	-129	170
Installations techniques, matériel et outillage	758	146	-2	902
Installations générales & agencement	76			76
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	443	35		478
Matériel de transport	54	16	-15	56
Immobilisations en cours	91		-91	0
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>1 599</b>	<b>320</b>	<b>-237</b>	<b>1 683</b>
Constructions	-150	-20	133	-37
Installations techniques, matériel et outillage	-606	-117	2	-721
Installations générales & agencement	-33	-8		-41
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	-391	-34		-425
Matériel de transport	-45	-8		-52
<b>Amortissements/Dépréciations</b>	<b>-1 225</b>	<b>-186</b>	<b>135</b>	<b>-1 276</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>375</b>	<b>134</b>	<b>-102</b>	<b>407</b>

## Note 3 – Immobilisations financières

En k€	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
<i>Immobilisations financières</i>		2010	2010	
Titres de participation	8 071	31		8 102
Autres titres immobilisés	565		-565 a	0
Dépôts et cautionnement	214	39		253
Prêts et autres immobilisations	54			54
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>8 904</b>	<b>70</b>	<b>-565</b>	<b>8 409</b>
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>-238</b>			<b>-238</b>
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>8 666</b>	<b>70</b>	<b>-565</b>	<b>8 171</b>

MG International n'ayant pas souscrit à l'augmentation de capital de la société Adamant réalisée au cours de l'exercice 2010 (cf. I) la valeur brute des titres de participation n'a pas varié au cours de l'année.

Les sociétés MG Iberica, MG Brasil sont en-cours de fermeture. Ainsi les états financiers de ces sociétés sont établis sur la base de leur valeur liquidative depuis le 31 décembre 2008. Leur liquidation juridique devrait être effective en 2011.

*L'état des filiales et participations est détaillé dans la partie V.*

Le compte titre séquestre préalablement constitué en regard du complément de prix versable en mars 2010 aux cédants de Vision IQ, pour un montant de 534 k€ a été liquidé au cours de l'exercice suite au versement de la dite somme aux cédants de Vision IQ.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent à deux prêts intragroupes consentis à MG Brasil, ils sont intégralement dépréciés.

Les dépôts et cautionnement correspondent principalement aux garanties demandées par les maîtres d'œuvre dans le cadre des marchés publics réalisés par l'activité Poséidon en Scandinavie.

#### Note 4 – Etats des stocks à la clôture

Le tableau ci-après détaille les mouvements de stocks de l'exercice :

En k€ Stocks	31/12/2009	Variation de l'exercice	31/12/2010
Matières premières	1 364	-520	844
Produits finis et marchandises	403	-21	382
<b>Valeur brute</b>	<b>1 767</b>	<b>-541</b>	<b>1 226</b>
Dépréciation des stocks	-638	575	-63
<b>Valeur nette</b>	<b>1 130</b>	<b>34</b>	<b>1 163</b>

La dépréciation des stocks concerne principalement les stocks de matières premières et composants utilisés pour des produits dont la commercialisation est arrêtée en France, le stock conservé correspondant aux besoins SAV.

Une partie des dépréciations antérieures a été reprise consécutivement à la mise au rebut des composants obsolètes essentiellement au regard de la nouvelle norme NFP 90 307-1.

## Note 5 – Echéances des créances à la clôture

En k€	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
<b>Échéances des créances</b>			
Dépôts et cautionnement	253		253
Prêts et créances rattachées à des participations	54		54
<b>Actif immobilisé</b>	<b>307</b>	<b>0</b>	<b>307</b>
Clients et comptes rattachés	3 255	3 255	
Personnel	13	13	
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	193	193	
Etat, crédit impôt recherche	166	166	
Avances et acomptes versés/commandes	1	1	
Autres créances	1 286	1 121	165
<b>Actif circulant</b>	<b>4 913</b>	<b>4 748</b>	<b>165</b>
<b>Total des créances</b>	<b>5 220</b>	<b>4 748</b>	<b>472</b>

La créance Crédit Impôt Recherche correspond au crédit d'impôt déterminé sur l'exercice 2010.

La créance Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires 193 k€ correspond à la créance de TVA.

Les Autres créances pour 1.286 k€ concernent principalement des créances sur comptes courants liées aux filiales.

## Note 6 – Variation des capitaux propres

En k€	31/12/2009	Affectation du résultat 2009	Résultat exercice	Autres mouvements	31/12/2010
<b>Capitaux propres</b>					
Capital social	344				344
Réserve légale	25				25
Prime d'émission	12 837				12 837
Prime d'apport	648				648
Autres réserves	13 584			-13 314	270
Report AN	-13 314	-1 484		13 314	-1 484
Résultat Net	-1 484	1 484	-1 221		-1 221
Amortissements dérog.	135			50	186
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>12 774</b>	<b>0</b>	<b>-1 221</b>	<b>50</b>	<b>11 604</b>

Au 31 décembre 2010, le capital social est composé de 3.440.039 actions d'une valeur nominale de 0,10 Euro.

L'affectation du résultat 2009 en report à nouveau et du report à nouveau déficitaire en autres réserves font suite aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2010.

La répartition du capital au 31 décembre 2010 est la suivante :

- Maytronics Limited : 48,33%
- Monsieur Anthony Ginter : 8,76%
- Monsieur Jean-Jacques Morlet : 4,23%
- Autres : 38,68 %

La société Maytronics Ltd a franchi le seuil des 50% de droits de vote en date du 6 mars 2010 en conséquence de la détention continue de titre pendant une période de deux ans.

Au 31 décembre 2010, il n'existait pas d'actions propres.

## Note 7 – Tableaux des provisions

En k€	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
<i>Provisions</i>		2010	2010	
<b>Provisions sur immobilisations</b>	<b>66</b>		<b>-66</b>	<b>0</b>
Provisions sur stocks	638	1	-576	63
Provision sur comptes clients	1 782	67	-4	1 845
Provision sur compte courant	983		-50	933
Autres	37			37
<b>Provisions pour dépréciation d'actifs circulants</b>	<b>3 439</b>	<b>69</b>	<b>-630</b>	<b>2 879</b>
Provisions pour litiges	275			275
Provision pour garanties données aux clients	68	26	-25	69
Autres provisions pour risques et charges	118		-66	52
Provisions pour pension	16	29		45
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>477</b>	<b>55</b>	<b>-91</b>	<b>440</b>

La dépréciation sur comptes clients concerne des créances intragroupes à hauteur de 944 k€. La dépréciation sur compte courant concerne uniquement des créances intragroupes.

Les coûts relatifs aux opérations de restructuration consécutives à la prise de contrôle de Maytronics et antérieurement provisionnés ont été enregistrés dans les comptes de charges correspondants et ont fait l'objet d'une reprise de provision à hauteur de 62 k€ en 2010. Les opérations de restructuration envisagées lors de la prise de contrôle de Maytronics sont désormais entièrement réalisées.

## Note 8 – Emprunts et dettes financières

En k€	Moins d' 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
<i>Emprunts et dettes financières</i>				
Découverts, concours bancaires	1			1
Autres dettes financières	79	6 150		6 229
Emprunts bancaires	4			4
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>84</b>	<b>6 150</b>	<b>0</b>	<b>6 234</b>

Le remboursement de la dette senior rachetée par Maytronics Ltd à l'occasion de sa prise de contrôle interviendra à compter de l'exercice 2011.

L'échéance à moins d'un an des autres dettes financières correspond aux intérêts capitalisés au cours du second semestre 2010 sur la dette senior reprise par Maytronics Ltd.

**Note 9 – Détail et échéances des dettes d'exploitation**

En k€				
<i>Autres dettes</i>	Montant Brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances conditionnées	630	465	165	
Comptes courants d'associés	598	598		
Av. et Ac.reçus s/com.	13	13		
Fournisseurs	1 094	1 094		
Dettes sociales	436	436		
Dettes fiscales	76	76		
Autres dettes	132	61	71	
Avoirs à établir	51	51		
<b>TOTAL</b>	<b>3 031</b>	<b>2 795</b>	<b>236</b>	<b>0</b>

Les avances conditionnées regroupent des aides Anvar (330 k€) et Coface (300 k€) attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

Les comptes courants d'associés sont constitués par les apports de trésorerie réalisés par Maytronics Ltd en 2008 et 2009 et début 2010. De ce montant est déduite la compensation du compte courant d'Adamant suite à la cession de ce dernier à Maytronics Ltd en date du 2 août 2010 (cf. I.)

Les autres dettes incluent notamment une clause de paiement différé liée à l'acquisition des titres de la société Aqualife pour un montant de 71 k€.

**Note 10 – Détail des charges à payer et produits à recevoir**

En k€	31/12/2010
<i>Détail des charges à payer</i>	
Intérêts courus non échus	79
Fournisseurs factures non parvenues	72
Congés payés, y compris charges sociales	158
Rémunération y compris charges sociales	115
Charges fiscales à payer	55
<b>Charges à payer</b>	<b>479</b>
<i>Détail des produits à recevoir</i>	
Factures à établir	137
Autres	0
<b>Produits à recevoir</b>	<b>137</b>

### Note 11 – Comptes de régularisation – Actif et Passif

En k€	2010	2009
<b>Comptes de régularisation</b>		
Charges constatées d'avance	77	28
Ecart de conversion Actif	0	0
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>77</b>	<b>28</b>
Ecart de conversion Passif	1	1
Produits constatés d'avance	199	421
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>200</b>	<b>421</b>

Les charges constatées d'avances résultent de l'application du principe d'indépendance des exercices. Son application implique que les charges enregistrées au cours de l'exercice correspondent à des achats de biens ou services devant intervenir ultérieurement. Elles sont soustraites des charges de l'exercice par l'intermédiaire d'un compte de régularisation. Les comptes de charges ici imputés concernent des loyers.

Les produits constatés d'avance incluent essentiellement la part (prorata temporis) des contrats de maintenance relatifs au produit Poséidon et facturés terme à échoir.

### Note 12 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « sécurité piscine privée » est reconnu à la livraison des marchandises. Concernant la « sécurité piscine publique », la majorité des affaires est placée sous le régime des marchés publics et le chiffre d'affaires est reconnu à l'issue de la réalisation de la prestation, ou dans le cas d'opérations partiellement exécutées sur une situation acceptée par le client.

### Note 13 – Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le détail des dotations et reprises d'exploitation de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous :

En k€	Dotations 2010	Reprises 2010	postes du bilan liés
<b>Dotations et reprises d'exploitation</b>			
Amortissements immobilisations incorporelles	23		Note 1
Amortissements et dépréciations immobilisations corporelles	186	-66	Note 2
Provisions R&C	55	-91	Note 7
Provisions clients groupes	67	-4	Note 7
Provisions clients hors groupe	0	0	Note 7
Provisions s/ stocks	1	-576	Note 4
<b>Dotation amortissements - provisions</b>	<b>331</b>	<b>-737</b>	

## Note 14 – Résultat financier

En k€	2010	2009
<b>Résultat financier</b>		
Revenu des titres de participations	-	-
Revenu Valeurs mobilières de placement	0	0
Gains de change	57	10
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Reprise provision financière (écarts de conversion)	-	-
Reprise des dépréciations sur titres de participations	-	163
Reprise des dépréciations sur créances liée à des participations	50	587
Autres produits financiers	2	0
<b>Total des produits financiers</b>	<b>109</b>	<b>760</b>
Intérêts emprunts et comptes courants	-187	-216
Escomptes accordés	-6	-3
Perte de change	-14	-21
Dépréciation Immobilisations financières	-	-
Dépréciation sur créances liées à des participations	0	-27
Pertes sur créances liées à des participations	0	-601
Autres charges financières	-47	-629
<b>Total des charges financières</b>	<b>-254</b>	<b>-1 497</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-145</b>	<b>-737</b>

Les reprises de provision sur créances liées à des participations concernent la filiale PTI (activité Poseidon aux US) et font suite à des transferts de trésorerie de cette filiale à MG International.

Les intérêts sur emprunts et comptes courants correspondent aux intérêts payés à Maytronics au titre de l'exercice 2010 :

- D'une part relativement à la dette senior reprise par Maytronics Ltd en 2009. La rémunération de cette dette est indexée au taux EURIBOR 3 mois majoré de 162,5 points de base.
- D'autre part relativement aux avances de trésorerie accordées par Maytronics Ltd. La rémunération de ces avances est indexée au taux EURIBOR 12 mois majoré de 150 points de base.

## Note 15 – Résultat exceptionnel

En k€	2010	2009
<b>Résultat exceptionnel</b>		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	36	
Produits exceptionnels sur opération en capital	13	624
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>49</b>	<b>624</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-32	-12
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-77	-169
Dotations aux amortissements dérogatoires	-50	-50
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>-159</b>	<b>-231</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-110</b>	<b>394</b>

Les produits exceptionnels sont relatifs à un remboursement de cotisations sociales antérieurement versées et à des cessions d'actifs immobilisés.

Les charges exceptionnelles résultent principalement de la valeur nette comptable des actifs cédés et de régularisations de cotisations sociales.

#### Note 16 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En k€ <i>Impôts sur les sociétés</i>	2010			2009		
	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net
Résultat courant	-1 276		-1 276	-1 950		-1 950
Résultat exceptionnel	-110		-110	394		394
Crédit impôt recherche		165	165		72	72
Carry back						0
<b>Total</b>	<b>-1 386</b>	<b>165</b>	<b>-1 221</b>	<b>-1 556</b>	<b>72</b>	<b>-1 484</b>

#### Note 17 – Situation fiscale latente et différée

En k€	31/12/2010
<i>Situation fiscale latente et différée</i>	Bases
Provisions règlementées	186
<b>Total des accroissements</b>	<b>186</b>
Contribution sociale de solidarité 2010	9
Effort construction 2010	14
Provision pour pension	45
<b>Total des allègements</b>	<b>68</b>
<b>Situation fiscale latente au 31/12/2010</b>	<b>118</b>

La société dispose du fait de la décision d'agrément de report des déficits du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, d'un report déficitaire lié à l'opération de dissolution sans liquidation de Vision IQ.

Au 31 décembre 2010, le montant net des déficits reportables hors résultat déficitaire de l'exercice s'élève à 24.926 k€.

## V. Filiales et Participations

L'ensemble des créances liées aux filiales n'ayant plus d'activité au 31 décembre 2010 est déprécié à hauteur des valeurs non recouvrables.

La liquidation des filiales MG Iberica, MG Brasil et Safeblue reste en cours à fin 2010.

Les tableaux ci-dessous présentent les créances clients et comptes courants liés aux filiales :

### Clients groupe (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/09	Valeur brute au 31/12/10	Dépréciation au 31/12/09	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/10	Valeur nette au 31/12/10
MG Iberica	215	215	215			215	0
MG Brasil	32	32	32			32	0
Poseidon US	696	696	696			696	0
<b>Total</b>	<b>944</b>	<b>944</b>	<b>944</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>944</b>	<b>0</b>

### Comptes courants filiales (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/2009	Valeur brute au 31/12/10	Dépréciation au 31/12/09	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/10	Valeur nette au 31/12/10
MG Iberica	241	241	241			241	0
MG Brasil	23	23	23			23	0
Adamant	562	0	0			0	0
Poseidon US	286	165	215		-50	165	0
Safeblue	504	504	504			504	0
<b>Total</b>	<b>1 616</b>	<b>933</b>	<b>983</b>	<b>0</b>	<b>-50</b>	<b>933</b>	<b>0</b>

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats liés aux filiales et participations détenues par MG International au 31 décembre 2010.

31/12/2010	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	28	-172	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-491	80%	24	0		0	0	-
Poseidon U.S.	75	-995	100%	76	0		631	166	-
Adamant Technologies	455	39	39%	7 887	7 887		635	-1 765	-
Safeblue	80	-688	100%	60	0		0	0	-
<b>TOTAL</b>				<b>8 071</b>	<b>7 887</b>				

31/12/2009	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	25	-117	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-478	80%	24	0		0	0	-
Poseidon U.S.	69	-1 007	100%	76	0		525	35	-
Adamant Technologies	289	-334	51%	7 887	7 887		488	-1 643	-
Safeblue	67	-513	100%	60	0		0	-207	-
<b>TOTAL</b>				<b>8 071</b>	<b>7 887</b>				

## Entreprises liées

En k€		
<i>Éléments concernant les entreprises liées</i>	2010	2009
<b><u>Postes du bilan (valeurs brutes)</u></b>		
Participations	8 071	8 071
Prêts	54	54
Créances clients et comptes rattachés	973	944
Comptes courants des filiales	933	1 616
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	473	169
<b><u>Poste du compte de résultat</u></b>		
Produits de participation		
Autres produits financiers	50	749
Charges financières	221	1 472
Charges exceptionnelles	0	163

## VI. Complément d'informations

### 1. Autres engagements financiers - Engagements donnés

La SA MG International a donné des cautions pour un montant de 83.668 €. Les principaux postes concernés sont une caution pour prise d'un local à Boulogne BILLANCOURT pour l'activité POSEIDON, et une garantie de bonne fin pour l'installation d'équipements de vidéosurveillance de bassins publics pour la ville de Bruxelles.

Au 31 décembre 2010, les garanties suivantes constituent un engagement de la SA MG International au profit d'un Groupe bancaire :

- contrat de gage concernant les actions de la société Adamant Technologies
- contrat de gage de fonds de commerce Vision IQ et de certains de ses brevets

Depuis le 2 janvier 2009, la dette sénior ainsi que les garanties attachées ont été transmises à la société Maytonics Ltd.

L'acquisition des 10% de titres de la SARL Aqualife au cours de l'exercice 2009 a fait l'objet d'une clause de complément de prix d'un montant maximal de 212 k€ à échéance 2012.

### 2. Engagement pour départ à la retraite

Le régime de retraite de MG International correspond à un régime à cotisations définies. Des actifs dédiés à la couverture des obligations sont constitués auprès de compagnies d'assurance privées qui supportent l'engagement à hauteur de 16 k€.

Le montant de l'engagement non couvert par un régime d'assurance fait l'objet d'une provision pour indemnités de départ à la retraite de 45 k€.

Les principales hypothèses de détermination de l'engagement sont mentionnées ci-après :

- Taux de rendement net estimé : 4%
- Taux annuel d'évolution des salaires : 2%
- Taux de démission : 1,6%
- Taux de licenciement : 1%
- Table de mortalité : TF0002-ND

### 3. Répartition des effectifs

Effectif inscrit au 31 décembre	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Cadres	22	20
Non cadres	15	12
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>32</b>

### 4. Rémunération de l'organe de direction

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'est élevé pour l'année 2010 à 53 k€.

## **5. Droit individuel à la formation**

Le droit individuel à la formation relatif à la formation professionnelle a pour objet de permettre à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté de se constituer un capital de temps de formation de vingt heures minimum par an sur six ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur. A ce titre, le solde du volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2010 s'élève à 1.551.

## **6. Consolidation**

Depuis le 1er janvier 2009, MG International SA ne produit plus de comptes consolidés.

MGI bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 15.000.000 euros ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 30.000.000 euros ;
- Nombre moyen de salariés permanents : 250.

La société MG International SA est consolidée dans les comptes de Maytronics Ltd, Kibbutz Yiz'el, 19350 Israël.